



# CAP Conducteur Routier de Marchandises

Métier préparé : Conducteur routier de  
marchandises

## OBJECTIFS

- ✓ Préparer une opération de transport (prise en charge du véhicule et des documents, préparation de l'itinéraire).
- ✓ Participer aux activités d'enlèvement et de chargement.
- ✓ Réaliser le transport.
- ✓ Livrer la marchandise.
- ✓ Finaliser l'opération en restituant le véhicule, les documents et en rendant compte de son activité.

## COMPÉTENCES

Les titulaires du diplôme sont préparés à exercer les emplois suivants: chauffeur routier (coursier), livreur (poids lourds), conducteur routier et grand routier (conducteur de véhicules de plus de 3,5 tonnes), conducteur routier régional, national ou international (tous véhicules).

## DURÉE DE LA FORMATION

Formation diplômante en alternance  
sur 1 an.

Nombre d'heures en centre de  
formation :  
**490 heures/ an.**

Rythme de l'alternance:

- ✓ En présentiel: 1 semaine chaque 6 semaines.

## TARIFS

✓ Contrat d'**apprentissage** :  
l'OPCO prend directement en charge les coûts de formation, selon le niveau de prise en charge donné par France Compétences.

✓ Contrat de **professionnalisation** :  
la formation sera prise en charge à hauteur de 13 euros net de taxe par heure de formation réalisée.

## ENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

- ✓ Une équipe de formateurs qualifiés.
- ✓ Mise à disposition de salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs.
- ✓ Enseignement pratique sur des plateaux techniques adaptés.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

- ✓ Evaluations formatives et sommatives en cours de formation.
- ✓ Examen en fin de formation (épreuves certificatives).
- ✓ Remise d'un certificat de réalisation de formation.

## COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

### PRÉREQUIS

- ✓ Cette formation s'adresse en priorité aux candidats majeurs (Permis B obligatoire) possédant déjà un CAP ou un BEP.
- ✓ Être âgé de 18 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage.
- ✓ Diplôme éligible en contrat de professionnalisation.
- ✓ Être reconnu apte au métier par un médecin agréé.

### APTITUDES

- ✓ Cette profession demande calme, ponctualité et sens du contact.
- ✓ Le candidat doit être passionné par la conduite et les camions, le sens de l'initiative et des responsabilités, l'autonomie la maîtrise de soi en toute circonstance sont des qualités indispensables.

### DÉLAI D'ACCÈS

Entrée en formation le 22 août, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

### LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Contact référent handicap / mobilité : **Marine MINARRO**

✉ [mminarro@esa-formations.fr](mailto:mminarro@esa-formations.fr)

☎ 06 61 58 17 78

## QUELLES SUITES APRÈS LA FORMATION ?

### ÉQUIVALENCES

Formation FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire), Titre Pro Conducteur Routier.

### POURSUITES D'ÉTUDES

- ✓ BAC Professionnel Travaux Publics.
- ✓ CAP Conducteur d'Engins, Bac professionnel logistique.

### VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Pas de validation par blocs de compétences.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ✓ Chauffeur routier ou livreur.
- ✓ Conducteur routier de marchandises.

### ETAPE 1

#### Document à fournir en ligne

✓ Dossier d'inscription ✓ CV à jour ✓ Bulletins scolaires

### ETAPE 2

Validation de votre dossier de candidature par notre centre de formation et prise de rendez-vous pour un entretien de motivation.

### ETAPE 3

Passage d'un entretien de motivation et de positionnement.

### ETAPE 4

Validation définitive de votre candidature.

### ETAPE 5

Signature de votre contrat d'alternance avec votre entreprise.

*Démarrage du contrat entre le 01 juillet et le 01 septembre (sauf dérogation exceptionnelle).*

## CONTENU DE LA FORMATION

#### Enseignements Généraux :

Les élèves sont dispensés de ces épreuves (puisque'ils sont déjà titulaires d'un diplôme CAP, BEP, BAC).

Ils ne passent que les épreuves professionnelles.

#### Enseignements Professionnels:

##### Ils sont axés sur :

Les techniques de conduite routière (documents de transport, recherche et choix des itinéraires, entretien des véhicules), les relations humaines et commerciales, les notions de service et de sécurité (respect des autres usagers et de l'environnement) et code de la route.